# NORMES POUR LES SOURCES LITTÉRAIRES (Bibliographie et notes de bas de page)

#### **AVERTISSEMENT**

- Il n'existe pas de règles universellement reconnues.
- Chaque zone linguistique, chaque maison d'édition a ses préférences.

#### PRINCIPES FONDAMENTAUX

- S'informer des exigences de l'enseignant ou de la maison d'édition avant de commencer à rédiger.
- Une fois qu'on a convenu d'un système plutôt que d'un autre, il faut s'y conformer toujours, de manière totalement cohérente.

# RENVOIS AUX ÉDITIONS CRITIQUES USUELLES DANS UNE BIBLIOGRAPHIE

## Règles de bases

- Il faut se conformer aux indications figurant sur le volume en question, qui varient d'une maison d'édition à l'autre. Doivent figurer les éléments suivants :
- Nom de l'auteur antique, en caractères normaux ou EN PETITES CAPITALES.
- Titre de l'œuvre ou du volume, en italiques.
- Si nécessaire, indication du numéro du tome ou du volume dans la série, en caractères normaux.
- Prénom(s) et nom(s) de(s) (l') éditeur(s) du texte, en caractères normaux.
- Collection (facultatif), lieu d'édition (obligatoire, soit en français, soit dans la langue d'origine), maison d'édition (facultatif), date d'édition (obligatoire, en chiffres arabes de préférence, même si elle apparaît en chiffres romains dans certaines éditions).
- On introduit généralement un retrait (0,5-1 cm) de la deuxième ligne pour mettre le nom de l'auteur en évidence dans une liste.
- La notice se termine par un point final, ou non, selon les maisons d'édition.

## Oxford:

- TITI LIVI, *Ab urbe condita*, tomus VI, libri XXXVI-XL, recognovit brevique adnotatione critica instruxit P. G. Walsh, Scriptorum classicorum bibliotheca oxonensis, Oxonii, e typographeo clarendoniano, 1999.
- Aristophanis, *Comoediae*, tomus I, *Acharnenses*, *Equites*, *Nubes*, *Vespas*, *Pacem*, *Aves*, recognoverunt brevique adnotatione critica instruxerunt F. W. Hall, W. M. Geldart, Oxonii 1900, 1906<sup>2</sup>, reprint. 1970.

#### Introduction à l'histoire ancienne

#### Teubner:

- LIVIUS, *Ab urbe condita*, libri XXXI-XL, tomus II, libri XXXVI-XL edidit John Briscoe, Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum teubneriana, Stutgardiae, in aedibus B. G. Teubneri, 1991.
- Plutarchus, *Vitae parallelae*, vol. I. 2, recognoverunt Cl. Lindskog et K. Ziegler, tertium recensuit K. Ziegler, editionem correctiorem cum addendis curavit H. Gärtner, Stutgardiae et Lipsiae, 1994.

## Les Belles lettres (Collection des Universités de France) :

- TITE-LIVE, *Histoire romaine*, tome XXIX, livre XXXIX, texte établi et traduit par Anne-Marie Adam, Collection des Universités de France (CUF), Paris : les Belles Lettres, 1994.
- Plutarque, *Vies*, tome XII, *Démosthène et Cicéron*, texte ét. et trad. par R. Flacelière et É. Chambry, Paris : les Belles Lettres, 1976.

## Loeb Classical Library:

- LIVY, vol. XI, books XXXVIII-XXXIX, with an English translation by Evan T. Sage, The Loeb Classical Library, London/Cambridge Mass., William Heinemann Ltd/Harvard University Press, 1958.
- Plutarch's *Lives*, vol. VII, *Demosthenes and Cicero*, *Alexander and Caesar*, with an Engl. transl. by B. Perrin, LCL, London/Cambridge Mass. 1919, reprint. 1958.

#### RENVOIS AUX AUTEURS ANTIQUES DANS LES NOTES DE BAS DE PAGE

### Règles de bases

- Conformez-vous aux directives de l'enseignant ou de la maison d'édition.
- Indiquez si possible au lecteur dans l'introduction de votre travail le système de référence que vous avez adopté.
- Des listes d'abréviations « officielles » toutes différentes et dont aucune n'est parfaite sont disponibles dans les ouvrages suivants :
- [ANONYME], Thesaurus linguae Latinae, Index librorum scriptorum inscriptionum ex quibus exempla afferunt, editus iussu et auctoritate consilii ab academiis societatibusque diversarum nationum electi, editio altera, Lipsiae, in aedibus B. G. Teubneri, 1990<sup>5</sup>.
- BAILLY, André, *Dictionnaire grec français*, édition revue par L. Séchan et P. Chanteraine, Paris, Hachette, 1963<sup>26</sup>, p. xiii-xxix.
- GAFFIOT, Félix, *Dictionnaire latin français*, nouvelle édition revue et augmentée sous la direction de P. Flobert, Paris, Hachette, 2000, p. xxiii-xli.
- HORNBLOWER, Simon, SPAWFORTH, Anthony (ed.), *The Oxford Classical Dictionary*, Oxford, 1996<sup>3</sup>, réimpr. 1999, p. xxix-liv.
- LIDDELL, Henry, SCOTT, Robert, JONES, Henry S., MCKENZIE, Roderick, *Greek English Lexicon*, Oxford, 1940<sup>9</sup>, with a revised supplement 1996, p. xvi-xlv.

#### Introduction à l'histoire ancienne

- Quel que soit le système adopté, on indique :
  - o Le nom de l'auteur.
  - o Le titre de l'œuvre si nécessaire (quand il existe plusieurs œuvres d'un même auteur).
  - o Le(s) numéro(s) du/des livre(s) ou du/des chant(s).
  - o Le(s) numéro(s) du/des chapitre(s) ou du/des vers.
  - o Le(s) numéro(s) du/des paragraphe(s) si nécessaire (lorsqu'on renvoie à un passage précis du chapitre).
- Toute note de bas de page se termine obligatoirement par un point final.

# Système « à la française »

- Peu ou pas du tout d'abréviations.
- Noms francisés.
- Caractères normaux ou Petites Capitales pour les noms d'auteurs.
- *Italiques* pour les titres des œuvres.
- Emploi combiné de chiffres romains et de chiffres arabes, séparés par des virgules.

```
TITE-LIVE, Histoire romaine, XXXIX, 8-19. (ou XXXIX, viii-xix [à éviter selon moi !]).
```

Tite-Live, XXXIX, 10, 3 – 11, 2; 14, 2 – 15, 3; 19, 1-2.

(le numéro du livre n'est pas répété, les renvois aux différents chapitres d'un même livre sont séparés par des points-virgules).

ARISTOPHANE, Cavaliers, 246-334.

VIRGILE, Énéide, I, 1-11; IV, 105-128.

DÉMOSTHÈNE, Sur l'ambassade infidèle, 154-156.

CICÉRON, Pour Balbus, 32; 35-39.

Strabon, Géographie, IX, 3, 1-2.

Pline l'Ancien, Histoire naturelle, III, 136-138.

Plutarque, Vie de Cicéron, IX, 1-7; XXIV-XXV.

Suétone, Vie de Néron, XXXIV, 1-9.

• NB: il est parfaitement inutile d'écrire : « Tite-Live, livre XXXIX »!

#### Introduction à l'histoire ancienne

• Certains auteurs grecs (Aristote, Platon, Strabon, Plutarque [Œuvres morales]), souvent lus à la Renaissance, sont encore édités et cités conformément à l'ancienne division des manuscrits en colonnes avec lignes numérotées.

ARISTOTE, Politique, V, 7, 1-4 = ARISTOTE, Politique V, 1306b19-1307a5.

PLUTARQUE, Conduites méritoires de femmes 19 = Œuvres morales 255e-257e.

Strabon, Géographie, IX, 3, 5-7 = Strabon, Géographie, C 419-420.

# Systèmes abrégés (ThlL; OCD; LSJ; Bailly; Gaffiot)

- Abréviations systématiques.
- Caractères normaux ou Petites Capitales pour les noms d'auteurs.
- *Italiques* pour les titres des œuvres si nécessaire (quand il existe plusieurs œuvres d'un même auteur).
- Noms généralement <u>latinisés</u>.
- Emploi de <u>chiffres arabes exclusivement</u>, séparés par des virgules ou par des points <u>sans</u> <u>espaces</u>.

```
Liv. 39,8-10; 14-15; 19,1-2.
```

(le numéro du livre n'est pas répété, les renvois aux différents chapitres d'un même livre sont séparés par des points-virgules).

```
Liv. 39.10.3-11.2; 39.14.5-6; 39.18.1.
```

(le numéro du livre est répété systématiquement, les références sont séparées par des points-virgules [c'est le système que j'utilise!]).

```
AR., Eq. 246-334 [ou ARISTOPH., Equit. 246-334].
```

(NB : ARIST. = ARISTOTE !).

VERG., Aen. 1,1-11; 4,105-128.

DEM., Legat. (19) 154-156 [ou DEM. 19.154-156].

CIC., Balb. 32; 35-39.

Strab. 9,3,1-2.

Plin., HN 3.136-138 [ou Plin., nat. 3.136-138].

Plut., Cic. 9.1-7; 24-25.

Suet., Ner. 34,1-9.